



Pour un développement local, durable et solidaire !



Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire

Phase III (2019-2021)

Sénégal - Maroc - Guinée

www.lepartenariat.org



CONTEXTE

L'accès à l'eau est un élément indispensable pour le maintien des élèves à l'école.

L'absence d'eau et de latrines dans les écoles est un facteur important de **déscolarisation** et d'**échec scolaire**, notamment en ce qui concerne les filles. Les besoins en eau sont estimés à **10 litres par enfant par jour à l'école**. Le manque d'eau potable pose des problèmes d'hygiène et d'absentéisme.



L'accès à l'eau potable et la présence de latrines dans les écoles sont des éléments fondamentaux pour atteindre les Objectifs de Développement Durable liés à la santé, à l'éducation et à l'accès à une eau propre pour tous.

Dès 1990, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'UNICEF ont créé le **Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène**. Ce programme est révélateur du contexte mondial et de l'importance des problématiques liées à l'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement.

De plus, le **Partenariat Mondial pour l'Éducation** met en œuvre, dans près de 70 pays dont le Sénégal et la Guinée, des actions en faveur d'une éducation de qualité.

En 2012, le PARTENARIAT a initié le **Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS)**.

POUR UNE ÉCOLE LE PAEMS C'EST...

Le raccordement au réseau d'eau potable ou un forage

L'installation d'une borne-fontaine

La construction de latrines

La réalisation d'une clôture

Un jardin scolaire - le reboisement

Des sensibilisations à l'hygiène

OBJECTIFS

- Fournir un accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles élémentaires.
- Sensibiliser les élèves et former les enseignants sur les thématiques de l'hygiène, de l'eau et de l'environnement.
- Mettre en place des dispositifs de pilotage, de planification et de coordination au niveau des collectivités locales bénéficiaires.
- Améliorer les conditions de santé des populations.



1 école sur 2 n'a pas accès à l'eau potable
40% des écoles n'ont pas de latrines et 2/3 des écoles ne sont pas sécurisées

Les résultats des deux premières phases (2012-2018)

172 Écoles bénéficiaires

26 747 Élèves bénéficiaires

157 Bornes-fontaines construites

304 Latrines construites ou réhabilitées

112 Clôtures construites

Troisième phase d'intervention (2019-2021) : stratégie de changement d'échelle

Un processus de capitalisation, directement effectué par les acteurs du programme (2016-2018) a permis la création de **guides et d'outils méthodologiques**.

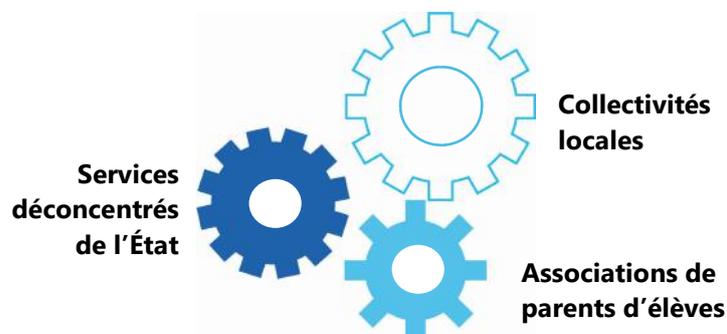
Objectif : maîtriser la méthodologie afin que les partenaires locaux s'emparent du programme et le dupliquent sur de nouveaux territoires et à différentes échelles (communale, régionale, provinciale, départementale, préfectorale, nationale).

La logique d'intervention est de parvenir à un **changement d'échelle**, gage de **pérennisation réussie et d'autonomisation des acteurs**.

Les principaux objectifs sont :

- **La prise en compte de l'EHA dans les politiques locales et nationales** : en réalisant un plaidoyer en faveur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA) en milieu scolaire et en impliquant tous les acteurs concernés : services techniques de l'Etat, collectivités locales, équipes pédagogiques et populations.
- **La pérennisation des dispositifs** de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA dans les écoles. Dans chaque zone d'intervention, un comité de suivi est mis en place pour assurer la sélection des écoles bénéficiaires et le suivi des activités.
- **L'augmentation du nombre d'infrastructures construites** : en formant les collectivités locales à la réalisation de pack intégré dans les écoles : accès à l'eau, blocs sanitaires et clôture grillagée.
- **La généralisation des pratiques EHA en milieu scolaire** : en renforçant les capacités des associations locales partenaires (associations de parents d'élèves).

La synergie d'action du PAEMS



Le changement d'échelle : qu'est-ce que c'est ?

Toucher davantage de personnes, sur de nouveaux territoires. Changement d'échelle quantitatif, social et spatial.

Au Maroc : intervenir sur 6 nouvelles provinces pour couvrir toute la région de Marrakech-Safi. En Guinée : développer le PAEMS dans 2 nouvelles préfectures (Lélouma et Mali).

Intervenir auprès de nouveaux types d'acteurs afin de passer du local, au régional voire au national.

Au Maroc : mobilisation de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation (AREF) et de la Ligue Régionale des Parents d'élèves. En Guinée : mobilisation des services du Plan et des services de Santé. Au Sénégal : le Ministère de l'Éducation Nationale s'empare du PAEMS en créant un comité national de pilotage.

Résultats attendus dans les 3 pays

- 3** ministères de l'éducation s'emparent du PAEMS
- 13** dispositifs de coordination et de pilotage du PAEMS sont mis en place
- 60** collectivités sont formées et capables de dupliquer la méthodologie du PAEMS
- 11** associations locales sont renforcées en capacités sur les thématiques EHA
- 124** écoles bénéficient du PAEMS
- 18000** élèves et **540** enseignants sont sensibilisés à l'EHA et au Développement Durable

- ⇒ Date de début du projet : janvier 2019
- ⇒ Durée du projet : 3 ans
- ⇒ Pays d'intervention : Sénégal / Guinée / Maroc
- ⇒ Montant total du projet : 1 787 288 €
- ⇒ Montant subventionné par l'AFD : 750 000 €



Témoignages



« Pour sélectionner les écoles qui bénéficieront du PAEMS, y a eu une réunion de concertation au niveau préfectoral où le Partenariat a fait un exposé exhaustif sur la situation de toutes les écoles. Tous les maires étaient là. Chacun a vu les réalités de sa commune et celles des autres. Il a été décidé qu'un Comité Préfectoral composé des services compétents se penchera sur le choix des communes. Le Partenariat donne une méthode, un appui, ne vient pas pour faire. Le renforcement de capacités est important pour perpétuer les résultats. C'est le « faire faire » qui laisse un transfert de compétences et nous avons apprécié ça. »

Abdoulaye Karim DIALLO, Maire de la commune rurale de Madina-Wora (région de Labé, Guinée)



« Le PAEMS est devenu aujourd'hui un modèle de réussite eu égard aux résultats positifs et très encourageants enregistrés durant ses deux premières phases d'implantation (2012-2015) et de consolidation (2016-2018). Ainsi, au Sénégal, 15 000 élèves, dont 1 727 lors de la phase 2, ont bénéficié du programme. Si le PAEMS parvient à atteindre ses objectifs, c'est parce qu'il entreprend une démarche innovante qui consiste à adopter une approche participative et inclusive de l'ensemble des partenaires de mise en œuvre : Ministère de l'Éducation nationale, Inspections d'Académie, Services déconcentrés sectoriels de l'État... À cela, s'ajoute la participation des associations locales, les Agences Régionales de Développement (ARD Sénégal) et les programmes de développement locaux. Le défi à relever pour cette nouvelle phase d'intervention (2019-2021), c'est de permettre la diffusion du modèle du PAEMS, son appropriation par les partenaires nationaux et régionaux et sa diffusion à travers un changement d'échelle d'intervention, grâce aux outils de capitalisation réalisés à l'issue de l'atelier triangulaire (Sénégal-Maroc-Guinée) de capitalisation. Je tiens enfin au nom de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, à féliciter l'ONG « le Partenariat » pour sa merveilleuse initiative dans le cadre de la mise en œuvre du PAEMS qui contribue considérablement à améliorer les enseignements et apprentissages dans nos écoles. Ensemble, la main dans la main, pour l'atteinte des objectifs de la phase III. »

Mahamadou Lamine BARRO, Conseiller technique au Secrétariat Général, Point Focal du Ministère de l'Éducation nationale au PAEMS (Sénégal).



www.lepartenariat.org

En France

71 Rue Victor Renard
59 000 Lille
Tel : +33 (0)3 20 53 76 76
contact@lepartenariat.org

Au Sénégal

Quai Ousmane Masseck Ndiaye X Rue Potin - île Nord - BP 746 Saint-Louis
Tel : +221 339 61 46 51
contacts@lepartenariatsenegal.org

Au Maroc

Immeuble Chaiba, rue Taïb Ben Hima
46000 SAFI
Tel : + 212 554 63 07 23
coordination.maroc@lepartenariat.org

En Guinée

BP 151,
Labé
Tel : + 224 624 19 14 14
coordination.guinee@lepartenariat.org

